

COMMUNE DE VERSAUGUES
COMPTE RENDU N° 2015/03 DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 08 avril 2016

L'an deux mil seize, le VENDREDI 08 AVRIL à VINGT HEURES

Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis ACCARY, Maire.

Date de Convocation : 31 mars 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Présents : 10 Nombre de Votants : 10

Étaient présents : Louis ACCARY, Maire, Patrick BERLAND, Colette RISSO, Adjoint, Betty CARLI, Martine CHATELLIER,, Nathalie KRZEMINSKI, Chantal MERLE et David LUDOVIC, Daniel BOURGEON , Christophe BORDE , Conseillers Municipaux.

Était absent : Stéphane MURE

Secrétaire de séance : Christophe BORDE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

1°) – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE :

APPROUVE le compte-rendu de la précédente séance en date du 11 mars 2016, qui n'appelle aucune remarque ni observation particulière.

2°) – RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 :

Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats de l'année 2015 présentés par Madame DARD, Receveur Municipal,

Le compte administratif s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 105 360,38 €

Recettes de fonctionnement : 83 766,97 €

Dépenses d'investissement : 132 339,28 €

Recettes d'investissement : 153 621,59 €

L'année se termine avec un déficit de fonctionnement de : 21 593,41 €

et un excédent d'investissement de : 21 282,31 €

L'excédent global est de : 57 007,59 €

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif.

Il approuve également le compte de gestion rigoureusement identique au compte administratif présenté par le comptable.

3°) - BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal prend connaissance du budget primitif présenté par Madame DARD qui s'équilibre comme suit :

– FONCTIONNEMENT : 151 149,87 €

– INVESTISSEMENT : 54 670 €

4°) - VOTE DES 4 TAXES :

Le Conseil délibère favorablement au document proposé par les services fiscaux concernant les 4 taxes dont le détail figure ci-dessous et décide de ne pas modifier les taux cette année :

- Taxe d'Habitation : 9.07 %
- Taxe Foncière (bâti) : 1.07 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 11.18 %
- Taux de cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 11.59 %

5°) - CHEMINS COMMUNAUX :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a fait le tour des chemins communaux avec M. Régis LAURENT, afin de voir les travaux à envisager pour cette année et faire établir le chiffrage.

6°) - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE DE POISSON :

Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association de l'Ecole de POISSON sollicitant une subvention pour une sortie dans une ferme pédagogique en Haute-Loire. Le Conseil décide participer à hauteur de 30 € par enfant, sous réserve de participation des parents.

7°) - CEREMONIE DU 08 MAI :

Elle aura lieu le 08 mai à 11 H, une gerbe sera prise chez THOMEY. Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

8°) - PLANTATION DES FLEURS :

Elle est prévue le week-end du 21 mai à partir de 9 heures. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

9°) - DEPOSE DE POTEAUX ELECTRIQUES :

La Commune conservera les poteaux en bois. Pour les poteaux en ciment, les agriculteurs riverains seront contactés pour savoir s'ils sont intéressés.

10°) - RENDEZ-VOUS AVEC ORANGE :

Le Directeur d'Orange a sollicité un rendez-vous avec la Commune pour exposer les travaux qui doivent être effectués sur MONTCEAUX-L'ETOILE, afin d'améliorer le débit INTERNET. A l'heure où l'on parle du réseau haut débit, le Conseil fait remarquer que s'il y avait déjà du débit, les habitants n'auraient pas trop à se plaindre. Les coupures répétées d'internet engendrent beaucoup de soucis.

11°) - GRAVATS :

Un administré est venu proposer des gravats et de la terre végétale. Les élus se rendront sur place pour voir comment les utiliser.

12°) - LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Sur proposition de Madame RISSO, le conseil accepte que la location de la salle soit diffusée sur le site «Le BON COIN».

13°) - FOURNITURES SCOLAIRES - COLLEGE RENE CASSIN :

Le conseil accepte la prise en charge des fournitures scolaires au Collège René CASSIN soit 16,77 €.

14°) - INSCRIPTIONS - ECOLE SAINT-YAN :

Les inscriptions se dérouleront le jeudi 26 mai de 8h00 à 16h15.

15°) - INVITATIONS ERDF :

Le Maire fait part au Conseil d'une invitation reçue pour l'inauguration du Poste Source à PARAY-LE-MONIAL le vendredi 20 mai 2016 à 10h00.

16°) – REFUGE - FOURRIERE :

Le Maire donne lecture d'une lettre de la présidente du refuge-fourrière concernant une demande de subvention, ainsi qu'un lien pour les animaux perdus.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas procéder au versement d'une subvention. Le lien pour le refuge sera mis sur le site de la Commune.

Le Maire informe le Conseil qu'une journée «PORTES OUVERTES» aura lieu le 04 juin au refuge à GUEUGNON.

17°) - COMMISSION DES IMPÔTS :

Suite à une sollicitation pour un administré, lors de la Commission des Impôts, la base d'imposition de sa maison a été corrigée et l'administration fiscale a validé la correction.

18 °) – SMAA :

Une réunion aura lieu le mardi 12 avril à CHANGY.

19°) - CALENDRIER

Le Conseil fixe les permanences du samedi.

La cérémonie de remise des atlas pour les élèves passant en 6ème aura lieu le vendredi **1er juillet** à 19h00.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi **24 juin** à 20h30.

La séance est close à 22h45 .

Le Secrétaire de séance,

Christophe BORDE

Le Maire,

Louis ACCARY